

Un peu d'Histoire

La Chartreuses de Sélignac et Simandre

A l'époque gallo-romaine, un riche propriétaire « Sélénius », aurait construit une « villa » près de la source actuelle de Sélignac.

A la fin du XII^e siècle, la Sierrie de Coligny s'étend sur le Revermont, de Coligny à Pont d'Ain. Le 14 septembre 1201, Hugues II de Coligny, Seigneur de Marboz et de Treffort, prend la Croix, pour partir à la 4^{ème} croisade. Quelques mois plus tard, avec l'accord de sa femme, la duchesse Béatrice, il donne tout ce qu'il possède sur la paroisse de Sélignac à la Chartreuse de Seillon en vue de la fondation d'une nouvelle chartreuse, pour le repos de son âme et de celles de ses ancêtres. Le 8 octobre, il embarque à Venise. Il meurt en septembre 1205, en défendant Serrai, petite ville couvrant Salonique, au Nord.

En ce temps là, la propriété était-elle personnelle ou familiale ? Le vassal pouvait-il faire don de son fief sans l'accord de son seigneur ? En tout cas, par suite de la mort de Hugues II, la construction de la chartreuse ne put commencer que dix ans plus tard, quand le suzerain des Coligny, le comte Etienne de Bourgogne et le frère du défunt, Guillaume, eurent confirmé la dotation. Ils renoncent à tout droit sur Sélignac, libérant, ainsi, la paroisse, du régime féodal et du servage.

Le site comprenait une vallée close, telle que les recherchaient les chartreux. La vallée fermée constitue une clôture, où vivront les religieux, dans une « solitude », après avoir négocié avec les rares habitants de la paroisse de Sélignac, leur transfert vers le Suran, pour créer la paroisse de Simandre. Près de l'entrée du val St Martin, une « maison basse », à la fois monastère et ferme, avec son église et sa communauté de frères convers, forme « les services », sous la direction du Père Procureur. En amont, à la « haute maison », logent les moines de chœur (ou pères) dans une solitude et un silence absolu.

Les chartreux, disciples de saint Bruno, n'ont qu'un but, très exactement défini dans les « coutumes », par leur premier législateur, le prieur Guigues, vers 1120 : « S'asseoir solitaires, se taire et s'élever au-dessus d'eux-mêmes « jusqu'à la connaissance mystique de Dieu. Toute vocation est mystère, tout amour aussi. Outre les trois vœux essentiels de religion : «pauvreté, chasteté, obéissance, la solitude totale, coupée seulement de relations réduites avec ses confrères, permet la concentration sans distraction. La musique sous forme de chant dans de nombreux offices, surtout la nuit, un jeûne sévère, chaque semaine une journée, le vendredi, au pain et à l'eau, le travail manuel et l'étude de toutes les sciences ecclésiastiques mettent le corps et l'esprit en condition favorable.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, le développement de l'ordre des chartreux est très rapide : une chartreuse est créée tous les ans puis tous les deux ans. De nombreux seigneurs voisins font des libéralités à Sélignac, soit en argent, soit en fermes, celles-ci furent acceptées dans les limites territoriales fixées par les « coutumes ». Des chartes règlent les conflits de pâturages, qui peuvent s'élever entre propriétaires voisins : abbé de Saint Claude en 1262, dame de Chavannes, un siècle plus tard.

Le XIV^e siècle sera pour Sélignac et Simandre une période très difficile : depuis 1348, la peste est endémique dans toute la France. La crise agricole s'exaspère, la famine devient fréquente, de très nombreuses personnes seraient venues quotidiennement à la Chartreuse chercher de la nourriture. La mortalité devient considérable, l'ordre de chartreux, en Europe, perd 465 personnes, plus du quart de ses effectifs ; il ne doit rester à Sélignac que quatre ou cinq moines à la fin du XIV^e siècle. La région est dépeuplée. En 1402, 24 feux, c'est-à-dire familles, relevaient de Sélignac, sur Arnans, Grand-Corent et les hameaux de Simandre. Le bourg de Simandre ne devait avoir que 150 habitants.

Mais en 1491, la même population est passée à 74 feux. Cette croissance beaucoup plus forte que dans le Revermont alentour s'est produite grâce aux albergements, ou baux emphytéotiques, consentis par Sélignac : les moines confiait des terres, bois ou friches à des paysans ou à des groupes de paysans, qui défrichaient et

cultivaient en donnant un bail minime aux moines. Ces biens étaient transmis aux héritiers en ligne directe. A défaut, le bien revenait aux moines. C'était, pour l'époque, un contrat très avantageux, qui permit d'attirer des paysans d'alentour, en peuplant Cuvérnat, Petit-Corent, Lavillat, Banchin, Racouze, etc...

Au XVe siècle, Sélignac n'accueille aucun frère convers. Mais à partir de 1450, de nombreux novices se présentent pour remplir le chœur. Puis le recrutement tarit à partir de 1536, à cause de la première occupation française et surtout de la crise de la Réforme avec l'établissement de Calvin à Genève. Dans les années 1590, la guerre franco-savoyarde n'épargne pas la chartreuse de Sélignac qui est pillée. Elle termine le siècle dans un grand dénuement.

Le XVIIe siècle est difficile pour Sélignac : en 1615, un incendie ravage la chartreuse ; en 1636, le faux calcul de Richelieu, attaquant au mépris des traités, la Franche-Comté, qu'il croyait une proie aisée, ramène la ruine. Sans généraux, sans armée, sans argent, nobles et paysans comtois vendirent très chèrement leur liberté. Dès novembre 1636, les granges de Sélignac sont pillées ; jusqu'en 1644, c'est un flux et reflux continu en Revermont : offensives d'été françaises, ripostes d'hiver comtoises, sous les ordres des deux plus proches voisins de la chartreuse, le baron d'Arnans et le marquis de Conflans. A bout de force, les deux partis font, enfin, trêve. Financièrement, Sélignac se relève assez vite : dès 1658, elle était en mesure d'acquiescer le fief d'Arnans, mais tout somnolait un peu, aussi bien les constructions que la vie spirituelle.

Tout change en 1707 avec la nomination de Dom Gabriel Prenel. C'était le premier poste de prieur de ce Lyonnais : immédiatement, il rend à Sélignac son élan et une prospérité égale à celle du XVe siècle, une ferveur que les pères prieurs visiteurs se plaisent à comparer à celle des premiers temps de l'Ordre. D'année en année, on voit monter les cellules, le grand cloître, le petit cloître et les bâtiments conventuels qu'il dessert ; l'église enfin rénovée, puis le prieur s'attache à restaurer les fermes, le tout sans un sou de dette. Il est vrai que pour arriver à ce résultat, la communauté se mettait à un régime singulièrement austère. L'unique luxe était pour Dieu, comme en témoignent les splendides stalles, sculptées vers 1724, par Claude Régnier, et aujourd'hui, à l'église de Treffort.

En 1762, ce fut la crise : la suppression des jésuites fit craindre celle de tous les ordres religieux ; or on n'est guère encouragé à respecter une loi en instance d'abrogation. Silence, solitude, concorde, vacillèrent ; un malaise général régnait. Il fallut dix ans d'efforts persévérants des visiteurs et des prieurs pour rétablir l'observance dans toute sa rigueur. Le priorat de Dom Anthelme Brun (1774-1787) allait consolider ces résultats. Il devait s'illustrer lors de la Révolution en dictant aux commissaires une très longue déclaration sur le thème : « Mes vœux ont fait le bonheur de ma vie » ; cette déclaration lui valut 18 mois de captivité.

Son départ pour Seillon en 1787 est un désastre pour Sélignac qui allait affronter la crise révolutionnaire avec un prieur, dom Ignace Davau, en charge depuis quelques mois seulement, et une communauté hétérogène. De là un clivage rapide après le décret du 2 février 1790 supprimant les ordres religieux. Le prieur, son vicaire, les vieillards et les frères, estimèrent qu'ils pouvaient et devaient continuer la vie cartusienne, les pères de la génération 1762 étaient d'avis contraire ; cinq religieux quittèrent donc la chartreuse pour entrer dans le clergé constitutionnel. Sélignac devient « maison de réunion » pour les chartreux d'Arvières, Pierre-Châtel et Vaucluse, outre les neuf habitants de la maison. Ce fut une communauté d'élite, qui, cas unique en France, semble avoir vécu paisible et heureuse. Pour peu de temps, malheureusement, car la loi les obligea à se séparer le 1^{er} octobre 1792, et chacun s'en alla vers son sort, ceux qui restèrent, groupés à Bourg, à la Bourg en Bresse, à la prison, durant la Terreur et sous le Directoire, les autres, à l'assimilation au clergé local, soumis à toutes les lois.

Cependant, leur si belle maison, inutilisable, est démolie peu à peu. Elle perd son clocher en vertu de l'arrêté d'Albitte du 7 pluviôse an II, qui fit raser de nombreux clochers dans l'Ain. Puis ce furent les cellules et l'église qui tombèrent. La propriété passait de main en main ; sept propriétaires en 73 ans ; personne ne s'attachait à ce site sévère aux terres ingrates. Un moulin à papier n'eut qu'une existence éphémère, le bief de Sélignac était une source d'énergie trop saisonnière. Les démolitions servaient à bâtir le clocher de Treffort et le pont de Chavannes. Les dispositions intérieures des bâtiments de la cour d'honneur, seuls conservés, étaient totalement remaniées.

Enfin en 1866, une mise en vente ramène les chartreux, alertés par le Curé de Simandre. L'Ordre connaissait, alors une belle croissance. En trois ans, sur les plans et sous la direction du frère Colombar Giraudet, les reconstructions étaient achevées. Le principe d'unité de style régnait, ici classique, étroitement inspiré de la chartreuse de Valbonne (Gard). La communauté fut rapidement nombreuses. L'Ordre y envoya des sujets de grande valeur. Le recrutement des frères était surabondant, celui des pères satisfaisant ; Sélignac admettait les retraitants et l'hôtellerie ne désemplassait pas. Les chartreux prenaient part à la vie du diocèse par l'action directe et Dom Chatelain, un des prieurs, acquit une grande influence spirituelle.

Les liens avec la paroisse de Simandre sont fréquents. En 1893, l'école des filles fondée, en 1832 par le Curé Chevalon, devient laïque à la mort de sa directrice, selon la loi de 1886. Une délégation de parents, soutenue par le maire, va demander aux chartreux de les aider à maintenir une école libre de filles. Ceux-ci achètent l'hôtel Chapuis (actuellement salle polyvalente) et mettent l'immeuble à la disposition de la Paroisse. Dès 1880, les menaces d'expulsion avaient été précises et l'année se passe à emballer et débiller les objets précieux de la sacristie et de la bibliothèque. Des statuts votives, un Sacré Cœur à l'ancien château d'Arnans en 1896, le Saint Martin et la croix de la route en 1899 disent des craintes et des espoirs. La loi du 1^{er} juillet 1901 anéantit ceux-ci, et le 3 octobre, les derniers chartreux quittent Sélignac, emportant les regrets de la population, abondamment exprimés en des lettres émouvantes. Ils se réfugièrent à Saxon-les-bains (Valais), d'où il furent répartis dans les diverses chartreuses étrangères.

En 1906, la vente des biens des chartreux est décidée, l'école des filles de Simandre est rachetée par la Paroisse. Très disputé aux enchères, le domaine, lui-même, avait été adjugé à un hôtelier. Après une violation du cimetière et une faillite rapide, il fut racheté, en 1912, par madame Charles Tardy, dans le but d'y rétablir, un jour, les moines. Elle devait y réussir en 1929. Mais entre-temps, pendant la guerre de 1914-1918, le service de Santé Militaire y installa un hôpital accueillant jusqu'à 200 blessés, puis le Père Pey y installa une colonie de vacances.

Au retour des chartreux, un style de vie, tout différent de ce qu'il était, 30 ans auparavant, est aussitôt établi par le premier prieur, Dom Maur Ducamin, un ancien agrégé d'espagnol, converti assez tard et d'abord trappiste : observance très rigoureuse et solitude étroitement gardée, qu'il s'y sont maintenus depuis. Les rapports avec l'extérieur sont réduits au minimum. Les collections de la bibliothèque sont enrichies, jusqu'à 20.000 livres. L'église est rénovée, dans les années 1970, pour les nouvelles concélébrations liturgiques, tout en respectant son style classique, avec un autel, un tabernacle et un parquet de marqueterie, chef d'œuvre du frère menuisier.

Le vieillissement des chartreux et la raréfaction des vocations en Europe , ont conduit le chapitre général à décider en mai 2001, la dispersion de la communauté de Sélignac, en même temps qu'il confirmait l'ouverture de chartreuses en Argentine et en Corée. Les pères sont dispersés, vers diverses chartreuses, Portes, la Valsainte, en Suisse, la Grande Chartreuse, la Transfiguration aux Etats-Unis. Le 15 novembre 2001, les derniers pères partent, le Père Prieur étant désigné comme vicaire des moniales chartreuses de Bénifaça, près de Valencia, rejoint l'Espagne.

La chartreuse de Sélignac restera dans l'Ordre, qui y prévoit un centre spirituel cartusien. Après des travaux de mise aux normes de quelques cellules, les premiers laïques désirant tenter l'expérience d'une vie selon la spiritualité de saint Bruno, viennent y séjourner en juillet et août 2002. Ils y reviennent pour les vacances de la Toussaint.

Claude LIBOS